

Cahier publicitaire
Le dimanche 19 avril 2009

**SEMAINE NATIONALE
DU DON D'ORGANES ET DE TISSUS**
DU 19 AU 26 AVRIL 2009

Dites-le *don* de vive voix

Dites à vos proches que cela vous tient à coeur.
C'est important qu'ils respectent votre choix.

À mon décès, j'autorise le prélèvement
d'organes et de tissus.

Oui **Non**

Je signe l'autocollant de consentement
et l'appose au verso de ma carte
d'assurance maladie.

J'inscris ma décision au Registre
des consentements au don d'organes et de tissus
de la Chambre des notaires du Québec.



Québec 

SEMAINE NATIONALE DU DON D'ORGANES ET DE TISSUS

Message du ministre de la Santé et des Services sociaux



Comme beaucoup de Québécoises et de Québécois, vous êtes probablement favorable au don d'organes et envisagez même inclure cette possibilité à vos dernières volontés. Vous y pensez. Or, vos bonnes dispositions à l'égard de cette décision importante ne se traduisent pas encore par des gestes concrets. Vous n'avez pas signé l'autocollant à l'endos de la carte d'assurance maladie ni demandé à votre notaire de vous inscrire au Registre des consentements au don d'organes et de tissus.

Heureusement, il n'est jamais trop tard pour bien faire! La Semaine nationale des dons d'organes et de tissus rappelle l'importance de faire ces gestes essentiels qui autorisent, le cas échéant, le don d'organes et de tissus. C'est un moment idéal pour réfléchir à cette question et, si tel est votre souhait, d'apposer votre signature

sur les documents officiels tout en prenant le temps d'informer vos proches de votre désir de faire ce don de vie en cas de décès.

En cette Semaine nationale des dons d'organes et de tissus, ayez une pensée pour les personnes dont la vie dépend d'une transplantation ou d'une greffe : signez votre carte d'assurance

maladie ou prenez rendez-vous avec votre notaire. Exprimez clairement votre consentement, c'est un beau geste de solidarité.

Yves Bolduc
Yves Bolduc

Associations et groupes d'entraide

Association canadienne des dons d'organes - ACDO

C.P. 725, Sherbrooke (Québec) J1H 5K7
Téléphone : 819 564-2020
Sans frais : 1 877 333-2236
www.acdo.ca

Association des greffés de l'est du Québec

119, rue du Carrefour
Lévis (Québec) G6V 8N9
Téléphone : 418 833-6566
www.raymondarseneau.com/ageq

Association générale des insuffisants rénaux du Québec (AGIR)

4865, boul. Gouin Est
Montréal-Nord (Québec) H1G 1A1
Téléphone : 514 852-9297
Sans frais : 1 888 852-9297
www.agir.qc.ca

Association pulmonaire du Québec

855, Ste-Catherine Est, bureau 222
Montréal (Québec) H2L 4N4
Téléphone : 514 287-7400
Sans frais : 1 800 295-8111
www.pq.poumon.ca

Association québécoise de la fibrose kystique

425, rue Viger Ouest, bureau 510
Montréal (Québec) H2Z 1X2
Téléphone : 514 877-6161
Sans frais : 1 800 363-7711
1 877 653-2086 (est du Québec)
www.aqfk.qc.ca

Comité provincial des adultes fibro-kystiques (CPAFK)

629, rue Prince-Arthur Ouest
Montréal (Québec) H2X 1T9
Téléphone : 514 288-2157
www.cpa fk.qc.ca

Fondation canadienne du foie

1000, rue de la Gauchetière Ouest,
bureau 2830
Montréal (Québec) H3B 4W5
Téléphone : 514 876-4171
www.liver.ca/francais/

Fondation canadienne du rein

Succursale du Québec
2300, boul. René-Lévesque Ouest
Montréal (Québec) H3H 2R5
Téléphone : 514 938-4515
Sans frais : 1 800 565-4515
www.reinquebec.ca

Fondation des greffés pulmonaires du Québec

2623, Beaumouchel
Longueuil (Québec) J4M 2A6
Téléphone : 514 432-1486
www.fgpq.org

Fondation des maladies du cœur du Québec

1434, rue Sainte-Catherine Ouest, bureau 500
Montréal (Québec) H3G 1R4
Téléphone : 514 871-1551
Sans frais : 1 800 567-8563
www.fmcoeur.ca

Fondation Diane Hébert

C.P. 98035, succ. Place Élite
Sainte-Thérèse (Québec) J7E 5R4
Téléphone : 514 970-1113
www.fondationdianehebert.org

Maison des greffés du Québec - Fondation Lyna Cyr

1989, rue Sherbrooke Est
Montréal (Québec) H2K 1B8
Téléphone : 514 527-8661
www.maisondesgreffes.com

Programme Compagnons de la transplantation

(Ressource pour les patients en
prétransplantation rénale)
Case postale 964, succ. Place d'Armes
Montréal (Québec) H2Y 3J4
Téléphone : 514 288-6787
Sans frais : 1 866 446-3030
www.compagnonsdelatransplantation.ca

Signez l'autocollant de consentement

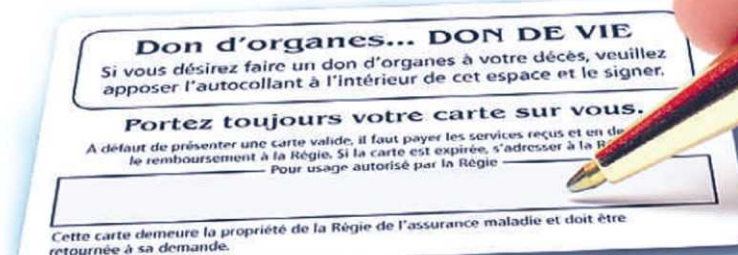
C'est simple ! Vous trouverez un autocollant de consentement avec le dépliant « *Merci de signer pour la vie* ». **Signez et collez-le** au verso de votre carte d'assurance maladie, dans la partie inférieure. **Il est très important d'informer les membres de votre famille de votre décision. Ainsi, votre volonté sera respectée advenant votre décès.**

Ce dépliant vous est transmis lors du renouvellement de votre carte d'assurance maladie. Il est également disponible chez Québec-Transplant, dans les centres hospitaliers, CLSC et auprès des divers organismes de promotion du don d'organes et de tissus ainsi que dans plusieurs pharmacies.

Vous pouvez en faire la demande en ligne auprès du ministère de la Santé et des Services sociaux en vous rendant sur le site www.signezdon.ca.

Une autre façon de manifester votre consentement est de faire inscrire votre décision dans le **Registre des consentements au don d'organes et de tissus** de la Chambre des notaires du Québec. Grâce à ce registre, le personnel autorisé pourra vérifier en temps opportun si une personne a consenti au don d'organes et de tissus, ces informations étant conservées de façon confidentielle.

*Merci de signer
pour la vie!*



Les Québécois sont plus conscientisés au don d'organes et de tissus

En avril 2008, un sondage mené par la firme Impact recherche pour le compte de Québec-Transplant révélait que 9 Québécois sur 10 sont favorables au don d'organes et de tissus, une augmentation de 10 % par rapport au sondage de 2004. Bien qu'encore beaucoup de gens (45 %) n'aient pas encore exprimé clairement leur consentement, ces résultats montrent que les efforts de sensibilisation — comme ceux déployés dans le cadre de la Semaine nationale du don d'organes et de tissus — commencent à porter fruit.

Depuis trois ans, la Chambre des notaires du Québec est engagée dans une campagne continue d'information et de sensibilisation au don d'organes et de tissus. « Lorsque nous avons lancé le Registre des consentements aux dons d'organes et de tissus, en janvier 2006, nous avons prévu recueillir environ 50 000 inscriptions par année, explique M^e Denis Marsolais, président de la Chambre. Selon nos données les plus récentes, le Registre compte maintenant quelque 375 000 inscriptions, soit plus que le double de nos prévisions. De ce nombre, il y a 325 000 consentements, ce qui représente une proportion de 87 %, et 50 000 refus. »

Si on considère que 250 000 Québécois se rendent chez un notaire chaque année pour la rédaction d'un testament ou d'un mandat, la proportion des clients qui choisissent de s'inscrire gratuitement au Registre des consentements aux dons d'organes et de tissus est d'environ un sur deux. En discutant avec leur notaire, les Québécois sont amenés à réfléchir sur la question du don d'organes et de tissus dans un contexte propice, soit au moment où ils rédigent leur testament ou leur mandat en prévision de l'incapacité. Certains ont déjà une opinion sur le

sujet, alors que d'autres préfèrent s'accorder un peu plus de temps pour y penser. « Le rôle du notaire n'est pas de convaincre son client de faire don de ses organes, mais simplement de l'informer de la possibilité d'inscrire au Registre son consentement ou son refus », précise M^e Marsolais.

Déjà des résultats

Depuis sa création, le Registre des consentements aux dons d'organes et de tissus a généré 1100 demandes de recherche de la part des personnes autorisées par le ministère de la Santé et des Services sociaux. Ces consultations en ligne ont permis d'identifier 52 donneurs qui avaient enregistré leur consentement, contre seulement 5 personnes qui avaient inscrit un refus. « D'ici 4 ou 5 ans, nous prévoyons que le Registre atteindra le million d'inscriptions, explique M^e Marsolais. Notre rôle de sensibilisation ne se limite pas uniquement aux citoyens qui visitent leur notaire. De concert avec Québec-Transplant, nous menons aussi une campagne auprès du personnel hospitalier pour sensibiliser les professionnels de la santé à l'importance du don d'organes et de tissus. »



M^e Denis Marsolais

Ce cahier est une réalisation des publications spéciales Le Soleil • Édition: Yvan Dumont • Infographie: Diane Frigon • Information: Frédéric Morneau 418 686-3435

VOUS VOULEZ EN SAVOIR DAVANTAGE SUR LE CONSENTEMENT AU DON D'ORGANES ET DE TISSUS ?

Pour toute autre question d'ordre juridique, des notaires d'expérience sont là pour répondre, sans frais, à vos questions.



1-800-NOTAIRE
LIGNE INFO-JURIDIQUE

1800notaire.ca

Le don vivant

L'expérience la plus valorisante qui soit

Lorsque son ami Luc Bouthillier lui a appris qu'il était sur le point de commencer des traitements de dialyse parce que ses reins ne fonctionnaient plus, Sylvie Doré en a eu les deux jambes coupées. « Ma première réaction a été de lui dire : "Ça n'a pas de bon sens. Si tu as besoin d'un rein, je vais t'en donner un." Je n'avais pas vraiment réfléchi à ce que ça représentait comme intervention sur le plan médical. »

Après avoir appris que la sœur de Luc ne pouvait lui faire don d'un de ses reins parce qu'elle travaillait dans le milieu médical et qu'elle était régulièrement exposée à des virus, Mme Doré a réitéré son offre à son ami. « Ma seule crainte associée au fait de n'avoir qu'un seul rein est que, si un jour l'un de mes deux enfants a besoin d'une greffe rénale, je ne pourrai pas lui venir en aide, avoue-t-elle. Jamais je n'ai eu peur qu'il puisse m'arriver quelque chose pendant ou après l'opération. »

Elle ajoute que la transplantation ne s'est pas faite du jour au lendemain. « J'ai subi des tests médicaux et psychologiques sur une période d'un an. Comme je travaillais de soir, je pouvais passer mes tests le matin sans que ça affecte trop mon travail. Mon superviseur, Claude Trudel, s'est toujours montré très compréhensif lorsque j'arrivais un peu en retard au travail. Il était très ému par ma démarche. »

D'ailleurs, Mme Doré n'a que de bons mots pour son employeur, Bombardier Aéronautique, qui a tout fait pour lui faciliter la vie. « Grâce à mon assurance collective, j'ai touché

70 % de mon salaire pendant mes trois mois de convalescence. J'ai ensuite pu reprendre mon travail sans perdre mon ancienneté ni mes conditions de travail. » En reconnaissance des efforts humanitaires déployés pour soutenir son employée pendant tout le processus de don d'organe, Bombardier Aéronautique s'est vu décerner le Prix Humanitaire - Don de vie 2009 par La Fondation canadienne du rein.

Deux ans plus tard, Sylvie Doré ne regrette pas son geste. « Si je ne l'avais pas fait, je serais passé à côté de quelque chose, indique-t-elle. La valorisation est encore plus grande que lorsqu'on fait un don en argent à une fondation ou qu'on donne de son sang, car j'ai vraiment pu voir l'impact direct de mon geste sur la santé de Luc. Je me souviens de l'avoir accompagné pendant ses traitements de dialyse. Il avait le teint verdâtre. La greffe l'a complètement transformé. Comme un rein parvenant d'un donneur vivant a une vie moyenne de 18 ans, Luc a encore plusieurs belles années devant lui. »



Sylvie Doré, en compagnie du Premier ministre Jean Charest et de son ami Luc Bouthillier, lors de la cérémonie de remise de la médaille du Grand Samaritain.

À la mémoire d'un maudit bon gars

L'histoire touchante de Pierre-Patrick Deniger, alias Patman, a déjà fait l'objet d'un article, publié sous la plume de Réjean Tremblay, le 11 novembre dernier. À 25 ans, Patrick avait le profil-type d'un Tanguy. Sans emploi, il passait ses journées à pitonner sur son ordinateur et ses nuits, à faire la fête avec ses amis.

Sa mère, Lynne, et son beau-père, Pierre-Louis Lévesque, lui répétaient constamment de se prendre en main et de cesser de vivre à leur crochet. Le jeune homme faisait fi de leurs remarques, affichant un large sourire. « Patrick était toujours de bonne humeur, se souvient Pierre-Louis Lévesque. Il chantait tout le temps. »

Le 21 septembre, avant de partir pour une randonnée de moto vers les États-Unis, M. Lévesque est entré dans la chambre de Patrick, alors que ce dernier dormait encore. Tout semblait alors normal. Dans l'après-midi, sa conjointe lui a téléphoné pour lui dire que quelque chose était arrivé à Patrick.

Au retour de M. Lévesque, vers 23 h, Patrick reposait dans un profond coma à l'hôpital Notre-Dame. Peu de temps après, on annonçait à la famille que Patrick avait fait une hémorragie cérébrale et qu'il était cliniquement mort. Tandis qu'une infirmière de l'hôpital informait la famille de la possibilité de faire don des organes et tissus de Patrick, des dizaines de jeunes — dont certains avaient l'air de vrais durs — ont commencé à arriver pour rendre un dernier

hommage à Patrick. Plusieurs d'entre eux ont exprimé leur profonde gratitude à l'égard de Patman, racontant comment il les avait aidés à surmonter diverses épreuves : problèmes de drogue, intentions suicidaires, intégration, etc. Le mystérieux jeune homme qui ne semblait avoir aucune ambition était en fait un bienfaiteur.

Christiane, la sœur jumelle de Patrick qui pratique le droit à Londres, a convaincu la famille que la meilleure façon d'honorer sa mémoire serait de faire don de ses organes et tissus. « Cette décision nous a fait le plus grand bien », avoue Pierre-Louis Lévesque, qui a choisi pour sa part de rendre hommage à Patrick en recueillant des fonds pour la Fondation du Canadien pour l'enfance lors d'une randonnée de moto qui lui fera faire le tour des États-Unis et du Canada. À ce jour, la famille et les amis de Patman ont amassé plus de 10 000 \$. « Patrick aimait beaucoup les enfants et était un grand amateur du Canadien », ajoute M. Lévesque. Vous pouvez suivre le périple de Pierre-Louis Lévesque sur le site www.withpatman.notlong.com.




Pierre-Patrick Deniger

Merci !

À l'occasion de la Semaine nationale du don d'organes et de tissus, Québec-Transplant exprime sa profonde gratitude aux familles de donneurs.

Les 1163 personnes en attente d'un organe, leur famille ainsi que les professionnels de la santé s'associent à ces remerciements.



Nombre de donneurs d'organes Comment peut-on faire encore mieux ?

L'an dernier, la générosité des Québécois a permis que 513 organes provenant de 151 donneurs décédés soient prélevés et transplantés, un record dans l'histoire de Québec-Transplant. Il s'agit en effet d'une augmentation de 7,9 % du nombre de donneurs et de 9,4 % du nombre d'organes disponibles pour la transplantation par rapport à 2007. En outre, plus de 60 % de ces donneurs d'organes ont aussi été donneurs de tissus. Le Québec conserve ainsi le premier rang canadien avec un taux de 19,6 donneurs décédés par million d'habitants, alors que la moyenne canadienne est de 14,5 donneurs.

« Ces records, en grande partie attribuables aux efforts de sensibilisation ainsi qu'aux percées dans le monde médical, nous stimulent à poursuivre sans relâche l'effort collectif, en amont comme en aval du don, pour faire en sorte d'augmenter le nombre d'organes disponibles pour la transplantation, explique Louis Beaulieu, directeur général de Québec-Transplant. Ils sont d'autant plus réjouissants que le nombre de décès neurologiques diminue, en raison notamment des traitements de pointe en traumatologie qui sauvent plus de vies qu'auparavant chez les victimes d'accidents de la route ainsi que du succès des campagnes sur la sécurité routière. »

M. Beaulieu a toutefois tenu à préciser que ces résultats, aussi encourageants soient-ils, ne doivent pas occulter la demande grandissante pour la transplantation. À la fin de l'année 2008, 1159 personnes étaient en attente d'un ou de plusieurs organes, une hausse de près de 50 % par rapport à 1996. Malheureusement, 44 personnes sont décédées l'an dernier en attente d'une transplantation.

Pour augmenter le nombre de donneurs

Mais comment pouvons-nous éviter ces décès et réduire la liste des patients en attente de greffe ? La première chose qu'on puisse faire en tant que citoyens responsables est de signifier notre consentement en signant l'autocollant et en l'apposant au dos de la carte d'assurance maladie et en enregistrant notre volonté au Registre des consentements aux dons d'organes et de tissus de la Chambre des notaires du Québec. Quand on pense que, pour un seul donneur, ce sont jusqu'à 8 personnes qui peuvent bénéficier des organes et un nombre encore plus élevé, des tissus, même une légère augmentation peut faire toute une différence. « En tant que société, nous devons augmenter les efforts de sensibilisation et d'éducation de l'école à l'entreprise », ajoute M. Beaulieu.

Par ailleurs, si le Québec est le champion au Canada pour le taux de donneurs décédés, il pourrait faire beaucoup mieux en ce qui concerne le don vivant avec à peine 6,3 donneurs par million d'habitants, alors que la moyenne canadienne est de 16,2. Le rein, une partie du foie et des lobes de poumons sont peut-être les seuls organes pouvant être prélevés chez un donneur vivant, mais ils sont aussi ceux pour lesquels il y a plus de patients en attente. À lui seul, le rein est responsable de trois quarts des personnes en attente d'une greffe.



M. Louis Beaulieu, directeur général de Québec-Transplant

D'autre part, un projet-pilote a été implanté, en avril 2007, dans quatre établissements hospitaliers du Québec afin de permettre le don après décès cardiocirculatoire. Lorsque 15 cas auront été réalisés, ce protocole fera l'objet d'une évaluation approfondie avant que le Québec ne devienne la deuxième province à offrir aux familles ce type de don, après l'Ontario.

Pour augmenter le nombre d'organes par donneur

Par le passé, certains organes ne pouvaient être greffés en raison de leur qualité. C'était le cas, entre autres, des poumons

L'âge n'est pas d'emblée un facteur d'exclusion au don. Un donneur d'organes peut faire la différence dans la vie de huit personnes.

d'un patient intubé lors de son séjour aux soins intensifs, qui se détérioraient en raison de leur inactivité. Grâce au protocole de recrutement pulmonaire, mis en place en 2006, on peut maintenant redonner très souvent aux organes leur qualité et leur fonctionnement optimaux. Depuis mai 2007, le protocole de recrutement cardiaque permet pour sa part d'utiliser des greffons cardiaques qui auraient auparavant été refusés. Au 31 mars 2008, 30 % des cœurs prélevés dans le cadre de ce protocole ont pu être greffés.

Beaucoup d'appelés mais peu d'élus

Aux dernières estimations, la population du Québec s'élève à quelque 7,7 millions d'habitants. Or, selon le dernier sondage mené en 2008 par Impact Recherche pour Québec-Transplant, 90 % des Québécois adultes se disent favorables au don d'organes et de tissus, ce qui réduit le bassin de donneurs potentiels à 6 930 000.

Parmi les répondants favorables, environ 55 % ont clairement exprimé leur consentement soit en apposant leur autocollant dûment signé derrière leur carte d'assurance maladie et en parlant à leurs proches soit en inscrivant leur décision au Registre des consentements aux dons d'organes et de tissus, ce qui représente 3 811 500 donneurs potentiels.

En 2007 (selon les dernières données rendues disponibles par l'Institut de la statistique du Québec), il y a eu 56 100 décès, toutes causes confondues, au Québec.

Toutefois, compte tenu que seulement 1,4 % de ces décès répondent aux exigences relatives aux dons d'organes, le nombre maximum de donneurs qu'on aurait pu théoriquement atteindre au cours de cette année est 785.

Selon une étude du Collège des médecins sur les donneurs potentiels (2004), la cible théorique serait de 239 donneurs, soit un taux de 31 donneurs par million d'habitants.

Dans les faits, il y a eu 151 donneurs au Québec en 2008, ce qui constitue un taux de 19,6 donneurs par million d'habitants.

C'est pourquoi il est essentiel que chaque Québécois et Québécoise signifie explicitement sa volonté de donner ses organes et ses tissus.

7 700 000



6 930 000



3 811 500



56 100



785



239



151

SEMAINE NATIONALE DU DON D'ORGANES ET DE TISSUS

Les ambassadeurs du don d'organes et de tissus

Aux quatre coins du Québec, des gens issus de tous les milieux, qui ont en commun leur profonde conviction à propos de l'importance du don d'organes et de tissus, ont décidé d'en faire plus pour cette cause qui leur tient à cœur. Voici quelques exemples d'initiatives qui ont été mises de l'avant afin de sensibiliser la population.

Une semaine de sensibilisation au don d'organes a été organisée sur le campus de l'université Laval l'automne dernier par une étudiante en médecine, Isabelle Ouellet, titulaire d'une subvention du Programme des bourses d'études du millénaire. En plus de distribuer des dépliants avec l'autocollant de consentement à apposer à l'endos de sa carte d'assurance maladie, Mme Ouellet a mené un sondage pour mesurer les connaissances médicales des participants sur le don d'organes et évaluer le taux de consentement au don. Selon les 270 formulaires recueillis, 76,3 % des personnes sondées avaient signé leur carte. Partenaire de l'événement, Québec-Transplant a notamment tenu des conférences avec des greffés et des personnes ressources en don d'organes.



Andréanne Lapointe, Isabelle Ouellet et Jean-Michel Samson au kiosque de sensibilisation des étudiants en médecine et du personnel de l'Université Laval à Québec, octobre 2008.



Les participants du 3^e Tournoi de tennis organisé par Gaston Martin en septembre 2008.

Comme plusieurs autres greffés du cœur, Gaston Martin prend bien soin de l'organe que lui a laissé son généreux donneur en faisant régulièrement de l'exercice. Il a d'ailleurs remporté la médaille d'or en tennis lors des derniers Jeux nationaux des greffés. Pour faire la promotion du don d'organes et de tissus, M. Martin organise des tournois de tennis à Repentigny dans un esprit compétitif et de franche camaraderie. Lors de la 3^e présentation de ce tournoi, qui se tenait en septembre dernier, les 72 participants — dont 8 greffés — devaient s'engager à distribuer 15 dépliants avec l'autocollant de consentement dans leur entourage.

L'Association canadienne des dons d'organes (ACDO), en collaboration avec la Sûreté du Québec, a fait signer des contrats sociaux aux élus des MRC de la Montérégie. En vertu de cette entente, ces derniers s'engagent à parler du don d'organes à leurs citoyens et à distribuer le dépliant avec l'autocollant de consentement à la population qu'ils desservent. Chaque année, l'ACDO effectue environ 500 transports d'organes et d'équipes médicales grâce au soutien de policiers bénévoles de tous les corps municipaux et provinciaux du Québec et de la GRC.



François Landreville, d. g. de la MRC du Haut-Saint-Laurent, Christian Chalin, inspecteur-chef à la SQ, Jean Gravel (greffé du cœur), Dr Alain Castagner, maire de Saint-Anicet et le sergent Stéphane Lamontagne de la SQ.



Que signifie le ruban vert?

Le ruban vert est le symbole reconnu de l'appui au don d'organes et de tissus. Associé à la nature, le vert est la couleur de l'espoir. Il symbolise l'espoir pour les personnes qui attendent une transplantation; commémore les hommes, femmes et enfants décédés dans l'attente d'un greffe; et remercie les donateurs et les familles qui ont fait le plus extraordinaire des dons dans l'espoir qu'une autre personne puisse continuer à vivre.

Le vert est aussi doué d'un pouvoir de régénération. À l'instar des bourgeons qui renaissent au printemps, le don d'organes permet aux personnes greffées de s'ouvrir à une nouvelle vie.

Don d'organes et anonymat

Actuellement au Québec, le don d'organes est préservé par l'anonymat. Le don d'organes est avant tout un geste libre, volontaire et gratuit. Cependant, Québec-Transplant peut agir comme intermédiaire pour l'échange de correspondance entre la famille du donneur et le receveur, lorsque les deux parties y consentent.

Rolland Pelletier, greffe de cornée

La lumière au bout du tunnel

En signant l'autocollant que l'on reçoit au renouvellement de sa carte d'assurance maladie et en l'apposant au verso de sa carte, on consent à faire don de ses organes et de ses tissus au moment de son décès à quelqu'un dont la santé, voire même la survie, en dépend. Rolland Pelletier, camionneur de profession, bénit le ciel qu'une personne ait un jour posé ce geste fondamental et, surtout, ait pris le temps d'informer ses proches de sa volonté de voir la vie se poursuivre au-delà de son décès.

Le 26 septembre 2000, Rolland Pelletier se rend au travail. Lui qui porte des lentilles cornéennes depuis plus de 15 ans ressent un inconfort à l'œil droit, probablement causé par une poussière. Rien d'inquietant. Toutefois, la sensation d'inconfort persiste et son œil, devenu rouge, lui fait suffisamment mal pour qu'il se présente à une clinique médicale. Le médecin en poste lui confirme que ce n'est qu'une poussière bien collée sur sa cornée et la retire à l'aide d'un instrument. Il retourne chez lui, l'œil recouvert d'un pansement, avec la directive d'y retourner le lendemain. Sa condition ne s'améliore pas, mais on l'informe que ce n'est qu'une simple irritation. Cependant, le 28 sep-

Après plusieurs semaines passées dans la pénombre, ne pouvant supporter la lumière, il reçoit en cadeau la cornée d'un homme qui a généreusement accepté de faire don de ses tissus.

tembre, un liquide verdâtre s'écoule de son œil, signe que c'est bien plus grave que l'on pense. Cette fois-ci, on l'envoie d'urgence à l'Hôpital de la Cité-de-la-Santé de Laval. Le verdict tombe : il a contracté un pseudomonas, une bactérie pouvant causer beaucoup de dommages!

À ce moment, l'œil droit de Rolland Pelletier possède une vision de moins de 2%. « J'ai dit au médecin : tu vas sauver mon œil. Ma vie, c'est la route! », raconte-t-il avec émotion. Afin d'éradiquer la bactérie et évi-

ter qu'elle ne se propage, il doit être hospitalisé 14 jours, où toutes les 30 minutes, on lui applique des gouttes ophtalmiques. La bactérie est finalement neutralisée, mais non sans avoir causé des dégâts importants à son œil.

Il doit alors avoir recours à la greffe de cornée s'il veut retrouver sa vision et surtout, reprendre place derrière le volant de son camion. Un mois après son hospitalisation, il rencontre pour la première fois Dr Michèle Mabon, ophtalmologiste à l'Hôpital Maisonneuve-Rosemont. « La première question que je lui ai posée c'est : est-ce que je vais reconduire un jour? En répondant oui, elle venait de répondre à 90 % de mes questions! », lance monsieur Pelletier.

Un don de vie

Après plusieurs semaines passées dans la pénombre, ne pouvant supporter la lumière, il reçoit en cadeau la cornée d'un homme qui a généreusement accepté de faire don de ses tissus. La greffe est réalisée le 2 février 2001. L'opération se déroule à merveille et dès le lendemain, il a déjà retrouvé 50 % de sa vision. Jour après jour, sa vue se rétablit à une vitesse étonnante. « Je suis béni des dieux », confie Rolland Pelletier, conscient de la chance qu'il a.

Huit mois plus tard, il peut réintégrer son emploi. « Je dis merci à mon donneur et sa famille ». Lui, qui a retrouvé sa pleine vision et dont la vie a repris son cours normal, leur sera toujours reconnaissant, de même qu'au Dr Mabon, d'avoir pu renouer avec sa passion, la route.



M. Rolland Pelletier



Donner la vie en héritage

Rolland Pelletier a recouvré la vue grâce à un don de cornée. Il peut aujourd'hui vivre à nouveau de son métier. Le don de tissus humains et de cornée est le plus bel héritage que vous pouvez laisser à quelqu'un.

Parlez-en à vos proches et prenez la peine de signer votre carte d'assurance maladie.



www.hema-quebec.qc.ca

SEMAINE NATIONALE DU DON D'ORGANES ET DE TISSUS

Activités - Semaine nationale du don d'organes et de tissus

19 au 26 avril 2009

ABITIBI-TÉMISCAMINGUE**Mercredi 22 avril 2009**

CSSS AMOS
VISIOCONFÉRENCE
11 h 40 et 12 h 40

Les bienfaits des dons d'organes et les stratégies d'amélioration pour les hôpitaux du Québec

Une collaboration signée Québec-Transplant et Hôpital du Sacré-Coeur de Montréal avec les conférenciers Drs Michel Lallier, Pierre Marsolais et Stéphan Langevin. La conférence sera enregistrée pour diffusion dans un maximum de centres hospitaliers.

BAS-SAINT-LAURENT**Jeudi 23 avril 2009**

CSSS Rivière-du-Loup
DÎNER-CONFÉRENCE

CHAUDIÈRE-APPALACHES**Lundi 20 avril 2009**

CSSS de Beauce
DÎNER-CONFÉRENCE
11 h et 12 h

KIOSQUE D'INFORMATION (à l'entrée de la cafétéria)

CÔTE-NORD**Vendredi 24 avril 2009**

Salle de spectacle Jean-Marc Dion de Sept-Îles

GREFFE-TOI À NOUS!
Soirée bénéficiaire - Gala d'improvisation animé par Pierre Verville
Pour plus d'information :
Lucien Dallaire au 418 968-4408

ESTRIE**Dimanche 26 avril 2009**

Lac des Nations du parc Jacques-Cartier de Sherbrooke
RELAIS DON DE VIE
Course à relais de 4 heures
Départ à 9 h 30
www.relaisdondevie.com

Lundi 20 avril 2009

Hôpital Fleurimont
Entrée principale
KIOSQUE D'INFORMATION
9 h à 15 h

Cafétéria
KIOSQUE D'INFORMATION
11 h à 13 h 30

Mardi 21 avril 2009

Hôpital Hôtel-Dieu de Sherbrooke
Entrée principale
KIOSQUE D'INFORMATION
9 h à 15 h

Cafétéria
KIOSQUE D'INFORMATION
11 h à 13 h 30

Mercredi 22 avril 2009

Hôpital Fleurimont
VISIOCONFÉRENCE
11 h 30 et 12 h 30

Hôpital Hôtel-Dieu de Sherbrooke
VISIOCONFÉRENCE
11 h 30 et 12 h 30

GASPÉSIE**Mercredi 22 avril 2009**

Hôpital de Maria
VISIOCONFÉRENCE
11 h 40 et 12 h 40

MAURICIE**Vendredi 17, samedi 18 et dimanche 19 avril 2009**

Centre commercial les Rivières à Trois-Rivières
KIOSQUE D'INFORMATION

Vendredi 24 et dimanche 26 avril 2009

Centre commercial La Plaza de la Mauricie à Shawinigan
KIOSQUE D'INFORMATION

Mardi 21 avril 2009

Centre hospitalier régional de Trois-Rivières
12 h DÎNER-CONFÉRENCE
17 h SOUPER-CONFÉRENCE

RENCONTRE AVEC LES INHALOTHÉRAPEUTES

Mercredi 22 avril 2009

Centre hospitalier régional de Trois-Rivières
VISIOCONFÉRENCE
11 h 40 et 12 h 40

Jeudi 23 avril 2009

Centre hospitalier régional de Trois-Rivières
KIOSQUE D'INFORMATION

MONTÉRÉGIE**Lundi 20 avril 2009**

MRC Pierre-De Saurel
DÉPLOIEMENT DU DRAPEAU OFFICIEL
50, rue du Fort
Sorel-Tracy (secteur Sorel)
11 h

Hôpital Charles-LeMoine
Gymnase HCLM
DÎNER-CONFÉRENCE
12 h à 13 h

Mardi 21 avril 2009

Hôpital Charles-LeMoine
La Serre HCLM
CONFÉRENCE NOCTURNE
2 h 30 à 5 h

Mercredi 22 avril 2009

CSSS Haut-Richelieu
Cafétéria
KIOSQUE D'INFORMATION
10 h à 14 h

REPAS CONFÉRENCE
18 h à 19 h et 23 h à minuit

Jeudi 23 avril 2009

Hôpital Charles-LeMoine
Auditorium HCLM
CONFÉRENCE
12 h à 13 h

Vendredi 24 avril 2009

Hôpital Charles-LeMoine
La Serre HCLM
CONFÉRENCE NOCTURNE
2 h 30 à 5 h

MONTRÉAL**Dimanche 19 avril 2009**

Cathédrale St. James de l'Église Unie
CÉRÉMONIE COMMÉMORATIVE - FAMILLES
15 h (sur invitation seulement)

Lundi 20 avril 2009

Hôpital Royal Victoria
KIOSQUE D'INFORMATION
9 h 30 - 13 h 30

Hôpital Ste-Justine
Salle Marcelle-Lacoste, 9^e étage
JEU-QUESTIONNAIRE ANIMÉ PAR JOËL LEGENDRE
12h

Institut de cardiologie de Montréal

Auditorium
DÎNER-CONFÉRENCE
11 h 30 et 12 h 30

Mardi 21 avril 2009

Hôpital Hôtel-Dieu de Montréal (entrée principale du pavillon De Bullion)
KIOSQUE D'INFORMATION
8 h 30 - 16 h 30

Auditorium Jeanne-Mance
DÎNER-CONFÉRENCE
12 h - 13 h

Hôpital du Sacré-Coeur de Montréal
Corridor de la cafétéria
KIOSQUE D'INFORMATION
9 h à 15 h

Hôpital du Sacré-Coeur de Montréal
Auditorium Émilie-Gamelin
CONFÉRENCE
19 h à 21 h

Sujet : Les options de la transplantation rénale : avantages de la greffe avec donneur vivant, par Dr Michel Pâquet et Dre Mona Beauvoyer

Hôpital Royal Victoria (Urgence)
DÎNER-CONFÉRENCE
12 h - 14 h

Institut neurologique de Montréal
DÎNER-CONFÉRENCE
12 h - 14 h

Hôpital Ste-Justine
DÎNER-CONFÉRENCE

Mercredi 22 avril 2009

Hôpital Maisonneuve-Rosemont
KIOSQUE D'INFORMATION

Hôpital St-Luc
Entrée principale
KIOSQUE D'INFORMATION
8 h 30 - 16 h 30

Auditorium Édouard-Asselin
DÎNER-CONFÉRENCE
12 h - 13 h

Hôpital général de Montréal
VISIOCONFÉRENCE
11 h 30 - 13 h

Hôpital du Sacré-Coeur de Montréal*
Auditorium Émilie-Gamelin
VISIOCONFÉRENCE
11 h 30 et 12 h 30

Institut de cardiologie de Montréal
KIOSQUE D'INFORMATION

Jeudi 23 avril 2009

Hôpital Notre-Dame (entrée principale du pavillon Lachapelle)
KIOSQUE D'INFORMATION
8 h 30 - 16 h 30

Auditorium Rousselot
DÎNER-CONFÉRENCE
12 h - 13 h

Hôpital de Montréal pour Enfants - Unité des soins intensifs pour enfants
DÎNER-CONFÉRENCE
12 h - 14 h

Vendredi 24 avril 2009

Hôpital général de Montréal (Urgence)
DÎNER-CONFÉRENCE
12 h

Lundi 27 avril 2009

Algorithme Pharma
SÉANCE D'INFORMATION SUR LE DON D'ORGANES
12 h 30

Par Isabelle Tétreault de la Fondation Diane Hébert et une personne greffée.
(Privé)

QUÉBEC**Dimanche 19 avril 2009**

Basilique Notre-Dame de Québec
LITURGIE DE LA PAROLE
14 h
(sur invitation seulement)

Lundi 20 avril 2009

Cégep François-Xavier-Garneau
KIOSQUE D'INFORMATION
11 h à 13 h
Du 20 au 24 avril 2009

Mardi 21 avril 2009

Hôtel-Dieu de Québec
DÎNER-CONFÉRENCE
13 h

VISITE DES DÉPARTEMENTS
7 h, 15 h et 16 h 30
CONFÉRENCE NOCTURNE
PRÉENREGISTRÉE

Hôpital Laval
PAUSE-CAFÉ - CONFÉRENCE
8 h à 12 h

Mercredi 22 avril 2009

CHUL
DÎNER-CONFÉRENCE
KIOSQUE D'INFORMATION
VISITE DES DÉPARTEMENTS
7 h, 9 h et 19 h

Hôpital Enfant-Jésus
VISIOCONFÉRENCE
11 h 40 et 12 h 40

Hôtel-Dieu de Lévis
VISIOCONFÉRENCE
11 h 40 et 12 h 40

Jeudi 23 avril 2009

Assemblée nationale
Petit déjeuner dialogue avec les parlementaires (sur invitation)
Kiosque d'information

Hôpital St-François d'Assise
DÎNER-CONFÉRENCE

VISITE DES DÉPARTEMENTS
7 h, 15 h et 16 h 30
CONFÉRENCE NOCTURNE
PRÉENREGISTRÉE
(personnel de soir et de nuit)

Hôpital Enfant-Jésus
DÎNER-CONFÉRENCE
CLINIQUE

Cégep François-Xavier-Garneau
DÎNER-CONFÉRENCE PUBLIC

Vendredi 24 avril 2009

Hôtel Palace Royal - Québec
CONGRÈS DES CORONERS
11 h à 14 h

SAGUENAY-LAC-ST-JEAN**Mardi 21 avril 2009**

Hôpital de Chicoutimi
Chapelle
CÉRÉMONIE POUR LES FAMILLES
16 h

Mercredi 22 avril 2009

CSSS Domaine du Roy - Roberval
KIOSQUE D'INFORMATION
VISITE DES DÉPARTEMENTS

Jeudi 23 avril 2009

CSSS de Chicoutimi
DÎNER-CONFÉRENCE
KIOSQUE D'INFORMATION

OUTAOUAIS**Lundi 20 avril 2009**

CSSSG - Pavillon de Hull
Entrée principale
KIOSQUE D'INFORMATION
15 h à 20 h

Mardi 21 avril 2009

CSSSG - Pavillon de Hull
DÉJEUNER-CONFÉRENCE
7 h 30 à 9 h

CSSSG - Pavillon de Gatineau
Entrée principale
KIOSQUE D'INFORMATION
15 h à 20 h

Mercredi 22 avril 2009

CSSSG - Pavillon de Gatineau
DÉJEUNER-CONFÉRENCE
7 h 30 à 9 h
VISIOCONFÉRENCE
11 h 30 et 12 h 30

CSSSG - Pavillon de Hull
VISIOCONFÉRENCE
11 h 30 et 12 h 30

CSSS de Papineau
Entrée principale
KIOSQUE D'INFORMATION
15 h à 20 h

Les conférences dans les centres hospitaliers sont offertes avec la collaboration de la Chambre des notaires du Québec et de Québec-Transplant.

Liste complète des activités et mises à jour disponibles au www.quebec-transplant.qc.ca

